



PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} juin 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2026-2027.036

[Redacted],

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 9 mai dernier, visant à obtenir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« copie de tout document relatif à la rencontre apparaissant à l'agenda gouvernemental du 9 septembre 2024 sous l'intitulé :

« Discussion des différents dossiers avec l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec »

La rencontre est identifiée comme une rencontre Teams impliquant notamment :

- Félix-David L. Soucis, président de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ;
- Isabelle Legault, directrice de l'encadrement et du soutien de la pratique.

Sans limiter la portée de la présente demande, je souhaite notamment obtenir :

- les invitations et confirmations de participation ;
- les ordres du jour ;
- les notes préparatoires et notes de breffage ;
- les documents transmis au ministre ou à son cabinet ;
- les documents remis ou présentés par l'OPPQ ;
- les listes de participants ;
- les notes prises durant ou après la rencontre ;
- les courriels liés à l'organisation, à la préparation ou au suivi de cette rencontre ;
- les comptes rendus, résumés ou procès-verbaux ;
- tout enregistrement Teams ou transcription, s'il en existe ;

...2

- tout document identifiant les dossiers ou enjeux discutés.

Je demande également que les recherches couvrent le cabinet ministériel ainsi que toute direction ou unité administrative ayant participé à la préparation ou au suivi de cette rencontre. » (*sic*)

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous transmettons, sous l'onglet 1, le document répondant à une partie du libellé de votre demande d'accès aux documents relatif à l'invitation Teams.

Veuillez noter que nous vous transmettons également ci-dessous l'ordre du jour de cette rencontre. Les sujets qui y ont été abordés étaient les suivants :

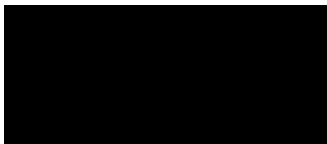
- Les enjeux d'accès aux services appropriés en santé mentale :
 - Élargissement de l'exercice du diagnostic;
 - Adoption d'une position au regard des meilleures pratiques en santé mentale (PQPTM).
- Récents annonces de la ministre de l'Enseignement supérieur : Formation des bacheliers en psychologie;
- Formation de deuxième cycle universitaire anglophone donnant accès à l'Ordre;
- État de la situation;
- Apport des universités francophones;
- Défis des étudiants quant à l'accès à la profession;
- Enjeux actuels du réseau de la santé.

De plus, nous vous informons que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient aucun document susceptible de répondre aux autres libellés de votre demande d'accès aux documents, et ce, conformément à l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexé l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information



Julien Sirois